



**Contrôle sanitaire des
 EAUX DESTINÉES A LA CONSOMMATION HUMAINE**



Direction de la Santé Publique
 Département Santé Environnement
 Unité Territoriale de l'Yonne

Auxerre, le 5 février 2018

MADAME LE MAIRE
 MAIRIE LIGNY LE CHATEL
 89144 LIGNY-LE-CHATEL

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre suivant :
 CONTROLE COMPLEMENTAIRE VOLONTAIRE

SIVU DU MOULIN DES FEES

Prélèvement 00084731
 Unité de gestion 0227 SIVU DU MOULIN DES FEES
 Installation TTP 001047 MOULIN DES FEES SIVU
 Point de surveillance P 0000001042 SORTIE STATION SIVU
 Localisation exacte LOCAL DES POMPES
 Commune LIGNY-LE-CHATEL

Prélevé le : mercredi 24 janvier 2018 à 13h24
 par : JULIEN MAGOT
 Type visite : AUP1

Mesures de terrain
Analyse laboratoire

Résultats

Limites de qualité

Références de qualité

inférieure supérieure inférieure supérieure

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901
 Type de l'analyse : AU Code SISE de l'analyse : 00084275 Référence laboratoire : LSE1801-15477

Résultats

Limites de qualité

Références de qualité

inférieure supérieure inférieure supérieure

PESTICIDES AMIDES, ACETAMIDES, ...

	Résultats	Limites de qualité	Références de qualité
		inférieure supérieure	inférieure supérieure
ESA metazachlore	0,246 µg/l	0,10	
OXA metazachlore	0,133 µg/l	0,10	

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00084731)

Les teneurs en ESA METAZACHLORE et en OXA METAZACHLORE dépassent la limite de 0,1 µg/l en distribution. En attendant le remplacement du charbon, l'eau reste déconseillée aux femmes enceintes et aux nourrissons de moins de 6 mois.

Pour le Préfet,
 La responsable de l'Unité Territoriale Santé Environnement

Jacqueline LAROSE